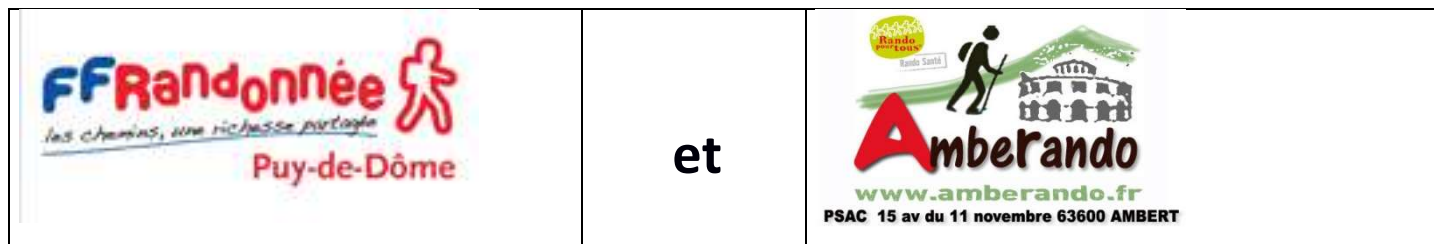


Co-organisé par



Fiche d'informations préalables

Randonnées en étoile

SEJOUR à Vieux-Habitants GUADELOUPE

Du 12 Mars au 27 Mars 2020 (16 jours/14nuits)

Séjour ouvert à tous nos adhérents Amberando à jour de leur licence

Toutefois, le participant doit s'assurer que sa condition physique est adaptée au voyage envisagé. L'organisateur ne saurait être tenu pour responsable en cas d'insuffisance physique révélée au cours du voyage et il se réserve le droit de ne pas accepter un participant ne satisfaisant pas aux critères de niveaux précisés à titre indicatif dans le programme.

La Guadeloupe est constituée de six îles habitées : Grande-Terre, Basse-Terre, Marie Galante, Terre de Bas et Terre de Haut qui constituent les Saintes et, la Désirade,

Situé dans les mers chaudes de l'Océan Atlantique, peu d'endroits dans le monde peuvent prévaloir de présenter sur une si petite superficie une si grande richesse de milieux et de paysages, Constamment ventilée par les alizés sa température est constante (26° en moyenne annuelle) et ne dépasse rarement les 32, La haute saison est de décembre à juin, Carême est une période sèche et un temps fort d'animation sur l'île,°

Organisateur et responsable du séjour : MAI Gérard

Accompagnateurs du séjour : MAI Gérard (breveté et RUFFINE Sylvain

Nombre minimum de participants 12 - nombre maximum 21

Priorité sera donnée aux adhérents pratiquant régulièrement ou encadrant les activités de l'association, Une liste d'attente sera dressée,

Hébergement: Paradis Tropical 910 route de saint Louis 97123 Baillif : En appart-hotel avec chambre couple ou 2 lits, Pas de chambre seule (sinon supplément équivalent à une seconde personne)

D'autres structures d'hébergement équivalentes peuvent être proposées en cas de nécessité.

Les petits déjeuners ne sont pas compris et seront pris dans les cuisines des appartements, Le diner sera pris chez l'habitant avec spécialités locales

Déplacement : covoiturage Ambert-'aéroport d'Orly *sous la responsabilité des participants* Vol pour Point-à-Pitre et déplacement sur place en voiture de location

Début du séjour à l'aéroport d'Orly, Prévoir parking 16 jours et éventuellement hôtel pour la nuit précédente

Programme

Compte tenu de la durée du séjour et des trajets sur routes sinueuses pour se rendre à leur départ, les randonnées entre Grande-Terre et Basse-Terre se feront en alternance avec des jours et moments de détente sur les rivages ou de visites permettant de découvrir la Guadeloupe et ses îles :

Afin de s'imprégner et de comprendre la vie locale les dîners se feront chez l'habitant dans un village de Vieux-Habitants L'hébergement est situé sur les hauteurs de Baillif à proximité de Basse-Terre. Appart-hôtel 3* avec piscine, appartement 60m2 ou lodges avec 2 chambres, salon, cuisine où chacun prendra son petit-déjeuner, terrasse, clim

Jour 1 :

Départ d'ORLY en matinée. Arrivée Point à Pitre dans l'après-midi et transfert vers le lieu d'hébergement

Du Jour 2 au jour 14:

Randos à la journée, transport en voiture de location jusqu'au départ, circuit ou linéaire selon les types de randonnée. Le programme sera établi la veille et pourra être modifié en fonction de la météo et de l'état physique des participants.

(des randos de substitution et des visites seront proposées).

Randonnées programmées :

- le littoral de Deshaies et le Gros Morne (10 km dénivelé 206m)
 - la trace du Prince point culminant de Grande Terre (10 km dénivelé 30m)
 - la trace de la rivière Quiock et les Mamelles (9 km dénivelé -230m)
 - le littoral de Gosier et de Saint Félix (13 km dénivelé 10m)
 - la pointe du Château et Saint François (10 km dénivelé 27m)
 - la Soufrière avec obligation d'un accompagnateur de montagne et d'un équipement de sécurité (fourni) (8km dénivelé 770m)
 - le sentier du Moule et la Pointe de la Grande Vigie (11 km dénivelé 160m)
 - Les chutes Moreau et la forêt hygrophile (7 km dénivelé 270m)
 - Saint Claude et les bains-jaunes (7km dénivelé 590m)
 - Marie Galante (13 km dénivelé 150m)
 - les Saintes (9 km dénivelé 126m)
 - le sentier de la Grande Pointe (9 km dénivelé 20m)
 - le littoral de Port-Louis (10km dénivelé 20m) Ce programme peut être modifié en fonction de la météo et de l'état physique des participants.
- (des randos de substitution et des visites seront proposées).

Les VISITES :

- la réserve Cousteau
- le Parc des Mamelles
- la maison de Coluche
- les musées du Rhum, du Café, du Cacao et de la vanille
- le musée de l'Esclavage
- plantation de bananes
- baptême de plongée sous-marine
- ancienne exploitation esclavagiste

Jour 15 :

Transfert pour Point-à Pitre, Départ du vol pour ORLY en fin d'après-midi.

Jour 16

Arrivée le matin à ORLY et retour vers AMBERT probablement bronzés :

Tarif par personne : 1295€ (hors restauration et visites)

Ce tarif comprend :

- l'hébergement en chambre double avec cocktail de bienvenue,
- le vol Orly-Point-à-Pitre (aller-retour) 1 bagage cabine + 1 bagage en soute
- le transfert entre l'aéroport et le lieu d'hébergement
- la mise à disposition de voitures sur l'île
- les frais de dossiers (Immatriculation tourisme et Amberando)
- les taxes de séjour et frais de dossier de l'hébergement
- la garantie assistance-rapatriement (incluse avec votre licence IRA).

Ce tarif ne comprend pas :

- les repas, le dîner sera pris chez l'habitant (de l'ordre de 300€)
- le petit déjeuner et le pique-nique sont laissés à l'initiative de chacun
- les visites et bateaux (de l'ordre de 250€)
- les assurances facultatives (annulation-interruption, bagages)
- les dépenses à usage personnel
- le transport entre Ambert et Orly,

Tout ce qui n'est pas mentionné comme « compris ».

Les prestations non incluses seront réglées individuellement sur place.

Préinscription obligatoire avant le 20 août 2019 avec un chèque de 200€ d'arrhes au nom d'Amberando et une copie de carte d'identité ou passeport.

auprès de l'organisateur : MAI Gérard

Tél : 07 85 72 06 81

Mail : gerardmai63@gmail.com

Adresse postale : 12 rue Michel de l'Hospital 63600 AMBERT

Inscription et conditions de paiement :

Dès la liste des pré-inscrits connue, nous vous communiquerons les conditions de vente, les documents liés aux assurances facultatives et les conditions d'annulation détaillées « Amberando » pour votre inscription définitive.

L'inscription est effective à réception du 1er acompte, à l'ordre de AMBERANDO d'un montant de 700€ / pers pour les personnes hébergées (en complément du chèque de réservation de 200€), accompagné du bulletin d'inscription et de l'assurance-annulation signés

L'assurance annulation doit être prise à l'inscription, accompagnée du chèque correspondant à l'ordre de Doberman

Les places sont limitées à 21.

Arrhes de réservation : 200€ avant le 20 août 2019

1 er versement : 700€ avant le 05 septembre 2019.

2 ème versement : 395 € avant le 10 janvier 2020

Les chèques libellés à l'ordre d'Amberando seront adressés à l'organisateur du séjour.

Conditions d'annulation du séjour :

- Si vous avez souscrit l'assurance annulation, contactez Mondial Assistance dans les 5 jours.
 - Si vous n'avez pas fourni de remplaçant reprenant le contrat, il sera retenu pour toute annulation de séjour à moins de 60 jours avant le départ 50 % du séjour, 75% à moins de 40 jours et 100 % à moins de 30 jours. Les frais de service pour la réservation des prestations (avion, train, hébergement, visites...) sont dus à 100% dès la signature du contrat. Aucun remboursement en cas d'interruption de séjour.
- Les frais de dossier et d'assurance ne sont pas remboursés.